



**SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

Communiqué de presse

# **CMA CGM DÉDIE UNE CONTRIBUTION DE 200 MILLIONS D'EUROS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA FILIÈRE MARITIME FRANÇAISE QUI SERA DÉPLOYÉE PAR BPIFRANCE**

Publié le 28/02/2023

À l'occasion du salon international de l'agriculture, le Groupe CMA CGM, Bpifrance et le Secrétaire d'État chargé de la Mer annoncent que Bpifrance assurera le déploiement de la contribution de 200 millions d'euros que CMA CGM dédie aux entreprises de la filière

## **maritime française pour accélérer leur décarbonation. Sur ces 200 millions d'euros, 20 millions seront consacrés à la décarbonation des navires de pêche.**

Mise en place en partenariat avec le secrétariat d'État chargé de la Mer et le ministère délégué chargé de l'Industrie, cette initiative unique permettra de financer les projets de décarbonation portés par les acteurs industriels, maritimes et portuaires français dans tous les secteurs : pêche, transport de passagers, fret maritime, nautisme, ports et terminaux.

### **Une contribution de 200 millions d'euros du Groupe CMA CGM pour la filière maritime française**

Cette contribution de CMA CGM, annoncée par son Président-Directeur Général Rodolphe Saadé lors des Assises de l'économie de la Mer le 8 novembre 2022, vient en complément de la démarche du Gouvernement « France Mer 2030 » visant à mobiliser **300 millions d'euros** de financements publics d'ici la fin du quinquennat pour soutenir l'innovation, l'industrialisation et accélérer la décarbonation du secteur maritime.

### **Une contribution confiée à Bpifrance, acteur engagé dans la transition énergétique sur l'ensemble du territoire**

Banque du climat et forte de son expertise dans le financement des entreprises, Bpifrance, en s'appuyant sur les 50 implantations de son réseau, déploiera ces 200 millions d'euros auprès des

entreprises et des porteurs de projets, en collaboration avec les différents acteurs de la filière et les principaux experts du secteur.

Les fonds seront déployés, selon la nature des projets, sous forme de subventions, avances remboursables, prêts, fonds propres ou quasi-fonds propres, le cas échéant en co-financement avec d'autres fonds privés ou des fonds publics déployés dans le cadre du plan France 2030.

### **Lancement d'un premier dispositif pour la décarbonation des navires de pêche**

À l'occasion de la venue au salon de l'agriculture d'Hervé Berville, Secrétaire d'État chargé de la Mer, il a été annoncé que 20 millions d'euros sur ces 200 millions d'euros, bénéficieront à la décarbonation des navires de pêche. Cette enveloppe contribuera à accélérer la transition énergétique de la pêche maritime, à la fois par *retrofit* de navires existants et le lancement d'études pour la construction de navires neufs intégrant des solutions décarbonées.

“

« La transition énergétique est un enjeu majeur et nécessite des moyens financiers conséquents. Dans ce cadre, j'ai souhaité que le Groupe CMA CGM soit solidaire en soutenant à hauteur de 200 millions d'euros les acteurs de la filière maritime française. Cette contribution sera gérée par BPIFRANCE, opérateur public engagé sur l'ensemble du territoire français dans le financement des entreprises ».

**Rodolphe Saadé, Président Directeur général du Groupe CMA CGM**



« Pour Bpifrance, l'enjeu climatique est stratégique. Au travers notre Plan Climat nous proposons aux entreprises un continuum unique de solutions de financement et d'accompagnement pour sensibiliser et accélérer la transition des entreprises. »

« Les fonds mobilisés par CMA CGM vont nous permettre d'accélérer massivement la transition de la filière maritime française et notamment la décarbonation des navires de pêche, grâce au déploiement et à l'appropriation de technologies vertes ».

**Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance**

“

« Aujourd'hui est une journée de montée en puissance des moyens que l'on donne à la transition énergétique des navires de pêche. Avec ces 20 millions d'euros pour l'année 2023, nous concrétisons un partenariat volontariste entre le public et le privé pour accélérer leur décarbonation, dans le cadre de France Mer 2030. Des navires plus propres, ce seront aussi des navires plus confortables et plus sûrs pour les pêcheurs. Nous aurons besoin dans les prochaines années d'une impulsion forte de l'État et des politiques publiques, mais aussi d'une filière soudée, unie et déterminée à relever ce triple défi, environnemental, technologique et industriel ».

**Hervé Berville, secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargé de la Mer**



Retrouvez toute l'actualité maritime dans **Grand large**, la lettre d'information du secrétariat d'État chargé de la Mer

Je m'inscris

## Ces contenus peuvent vous intéresser

---



### Communiqué de presse

21/03/2023

**L'Etat prend acte du jugement du Conseil d'Etat qui l'enjoint à prendre des mesures de renforcement du plan d'action contre les captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne**



## Communiqué de presse

17/03/2023

**Fonds d'intervention  
maritime : Hervé  
Berville annonce le  
lancement de l'appel à  
projets pour 2023**



## Communiqué de presse

15/03/2023

**Le Gouvernement lance  
le comité de pilotage de  
la Conférence des**



## **Nations unies pour les océans de 2025**